SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Génie et Liberal, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1061; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 125 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Jeanne, Génie et Liberal, désigné comme l'Ilet No. 1062, le dit ilet mesure 239 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Génie et Liberal, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1063; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Force et Liberal, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1148.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jeanne, Pauline, Force et Liberal, désigné comme l'Ilet No. 1149; le dit ilet No. 1149 mesure 239 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Force et Vertue, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1232; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 125 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Force et Vertue, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1233; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 125 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Vertue, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1234; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Vertue, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1235; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Barthélemy & Pauline, Magistrat et Vertue, désignés comme lots Nos. 1367 et 1368.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Force et Liberal, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1369; le dit lot No. 1369 mesure 239 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Force et Vertue, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1232; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 125 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1403; les dits onze lots de terre mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1404; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1405; les dits onze lots de terre mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1406; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1407; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1408; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1409; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1410; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1411; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1412; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1413; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1414; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1415; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1416; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1417; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1418; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1419; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1420; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1421; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1422; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1423; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1424; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1425; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1426; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1427; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1428; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1429; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1430; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1431; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1432; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1433; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1434; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1435; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1436; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1437; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1438; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1439; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1440; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1441; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1442; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1443; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1444; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1445; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1446; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1447; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1448; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1449; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1450; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1451; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1452; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1453; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1454; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1455; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1456; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1457; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1458; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1459; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1460; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1461; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1462; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1463; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1464; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1465; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1466; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1467; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1468; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1469; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1470; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1471; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Lot, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1472; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1880, montant à.....30c